

Le droit à la dignité pour tous

Célébrée le 8 mai, la Journée mondiale de la Croix-Rouge commémore la naissance d'[Henry Dunant](#) (1828-1910), Fondateur de la Croix-Rouge internationale.

Cette date revêt une importance toute particulière pour notre Institution car elle constitue un nécessaire rappel de nos origines ainsi que des impératifs humanitaires qui ont provoqué sa naissance. Et si aujourd'hui, en Suisse, le contexte a considérablement changé, la précarité demeure, hélas, bien ancrée, quand bien même son visage s'est modifié.

En effet et malgré l'existence de nombreuses structures publiques et autres organismes d'entraide privés, nous constatons que beaucoup de nos concitoyens vivent dans une fragilité sociale inquiétante, ce qui nous permet d'affirmer que la mission première de notre Mouvement reste inchangée et qu'il est important que nous continuions à joindre nos forces à la chaîne de solidarité, qu'elle soit organisée ou spontanée.

Dans l'accomplissement de sa tâche, la Croix-Rouge vaudoise est guidée par les Principes Fondamentaux d'«Humanité» et d'«Impartialité». Elle agit ainsi en conformité avec les dispositions de la Constitution fédérale, en vertu desquelles la dignité humaine doit être respectée et protégée et nul ne doit subir de discrimination.

Mais au-delà des déclarations d'intention, il s'agit surtout de donner vie à un tel engagement. C'est la raison pour laquelle nous sommes quotidiennement en contact avec bon nombre de personnes se trouvant dans une profonde solitude et dans le désarroi, en raison de leur âge avancé ou de la maladie qui les frappe.

Cette année, l'engagement impartial en faveur des personnes vivant en marge de la société est au cœur de la Journée mondiale de la Croix-Rouge. Ceci se traduit à notre niveau par des activités destinées à maintenir le bien-être physique et psychique des malades et des isolés. S'attachant à promouvoir la santé des laissés-pour-compte, la Croix-Rouge cherche ainsi à prévenir leur exclusion, notamment en facilitant leur accès aux soins et en luttant contre la discrimination, l'exclusion et le racisme.

Plus concrètement encore, notre Institution propose des prestations qui ont toutes pour but de contribuer au maintien de l'intégration sociale ainsi qu'au respect de la dignité humaine et ceci, notamment, grâce aux Services de [Présences Croix-Rouge](#) ou des [Transports médicalisés](#). Il en va de même de notre Secteur Santé et Aide aux Familles, qui se préoccupe particulièrement des [enfants malades](#) ou des [parents souffrants](#). Les cours organisés par notre [Centre de Formation](#) s'articulent, eux aussi, autour du même thème.

Certes, nous ne réalisons pas des miracles, mais l'ensemble des Collaborateurs et Bénévoles que nous comptons en nos rangs font de l'exclusion sociale leur objectif permanent, aidés en cela par celles et ceux qui nous soutiennent avec confiance.

Claude Gross
Directeur